



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quatre-vingtième session
Session en ligne, 13-21 janvier 2021

QUESTIONS ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS – PARTIE II

Document établi par la FAO et l'OMS

En 2021, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), M. António Guterres, convoquera le Sommet mondial sur les systèmes alimentaires dans le cadre de la Décennie d'action pour l'accomplissement des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Le Sommet sera l'occasion de lancer des actions novatrices et ambitieuses en vue de faire progresser la réalisation des 17 ODD, dont chacun repose, dans une certaine mesure, sur des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables. Des informations plus détaillées sont disponibles ici: <https://www.un.org/fr/food-systems-summit>. La FAO et l'OMS participent activement à la préparation du Sommet et souhaitent exposer aux membres la situation actuelle.

Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

1. Les résultats du Sommet ont été définis comme suit:
 - a) La prise de mesures énergiques et l'engagement de prendre des mesures assorties de résultats et d'effets mesurables qui permettent de concrétiser les ODD à l'horizon 2030. Il s'agira notamment d'attirer l'attention sur les solutions existantes et de mettre à l'honneur les chefs de file de la transformation des systèmes alimentaires, mais aussi d'appeler divers acteurs (pays, villes, secteur privé, société civile, citoyens et producteurs d'aliments) à lancer de nouvelles initiatives partout dans le monde.
 - b) Un discours public considérablement renforcé s'agissant du rôle important que jouent les systèmes alimentaires dans la réalisation des ODD et des réformes à mettre en œuvre au service des populations et de la planète.
 - c) L'établissement d'un ensemble de principes de haut niveau par le biais du processus destiné à aider les Membres et d'autres parties prenantes à exploiter les possibilités offertes par leurs systèmes alimentaires au service de la concrétisation des ODD. Ces principes seront élaborés à partir de tous les éléments du processus préparatoire et reposeront sur une vision optimiste et encourageante, dans laquelle les systèmes alimentaires sont au cœur des actions menées pour bâtir un monde plus juste et plus durable.
 - d) Un système de suivi et d'examen qui conduira à de nouvelles actions et à de nouveaux résultats facilitera la mise en commun de l'expérience acquise, des enseignements tirés de la pratique et des connaissances et proposera de nouveaux paramètres de mesure en vue des études d'impact.
2. Afin de parvenir aux résultats attendus du Sommet, plusieurs structures ont été mises en place, notamment les pistes d'action et les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires.
3. Les pistes d'action visent à créer des synergies et des solutions aux niveaux local, national, régional et mondial, ainsi qu'à élargir et à accélérer les initiatives existantes qui cadrent avec la vision et les principes du Sommet. À cette fin, les pistes mettront en lumière les difficultés, les possibilités et les

obstacles, dans le but de parvenir à une harmonisation multipartite des mesures prises en vue de la transformation des systèmes alimentaires. Les pistes d'action sont les suivantes:

1. Garantir l'accès de tous à une alimentation saine et nutritive.
 2. Évoluer vers des modes de consommation durables (et sains).
 3. Stimuler une production respectueuse de la nature à une échelle suffisante.
 4. Promouvoir des moyens de subsistance équitables.
 5. Renforcer la résilience face aux facteurs de vulnérabilité, aux chocs et au stress.
- Chacune des pistes d'action devrait permettre de mettre au point des solutions et des mécanismes novateurs et systémiques, qui encouragent, favorisent et permettent l'harmonisation des initiatives et des actions. Ces actions peuvent être mises en œuvre grâce à des politiques, des institutions, des financements, des mesures incitatives, des données, des innovations et des activités de sensibilisation, d'éducation et d'autonomisation.
4. Sous la houlette d'un président et d'un vice-président, chaque piste d'action réunit des acteurs divers de différents horizons. Chaque piste d'action est soutenue par un organisme référent des Nations Unies.
 5. Les États Membres ont été invités à manifester leur volonté de prendre part aux cinq pistes d'action. Ils devront fournir des connaissances spécialisées sur le terrain qui orienteront la piste d'action, encourager et promouvoir les travaux des pistes d'action au niveau de l'État, veiller à l'engagement et au débat au sein du gouvernement, et accueillir des dialogues inclusifs en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires au niveau national qui permettront d'intégrer les conclusions pertinentes aux travaux de la piste d'action et de prendre des initiatives en vue de la mise en œuvre des changements proposés pour donner suite au Sommet.

Tableau 1 – Présidents, vice-présidents et organismes référents des Nations Unies pour chaque piste d'action

	Piste d'action 1	Piste d'action 2	Piste d'action 3	Piste d'action 4	Piste d'action 5
	Garantir l'accès de tous à une alimentation saine et nutritive	Évoluer vers des modes de consommation durables (et sains)	Stimuler une production respectueuse de la nature	Promouvoir des moyens de subsistance équitables	Renforcer la résilience face aux facteurs de vulnérabilité, aux chocs et au stress
Président	Lawrence Haddad, GAIN (Europe)	Gunhild Stordalen, EAT (Europe)	Joao Campari, WWF (Amérique latine)	Michelle Nunn, CARE (Amérique du Nord)	Saleemul Huq, ICCCAD (Asie)
Vice-Président	Godfrey Bahigwa (Afrique)	Ajay Vir Jakhar, Forum paysan (Asie)	Tosi Mpanu-Mpanu (Afrique)	Shakuntala Thilsted, WorldFish, (Asie)	Sandrine Dixson, Club de Rome (Europe)
Vice-présidence (représentation de la jeunesse)	Janya Green, 4-H (Amérique du Nord)	Lana Weidgenant Real Food Systems (Amérique latine)	Lavetanalagi Seru, Alliance for Future Generation (Pacifique)	Mai Thin Yu Mon, Groupe mondial des jeunes autochtones des Nations Unies (Asie)	Mike Khunga, Mouvement des jeunes pour le renforcement de la nutrition – Malawi (Afrique)
Organisme référent des Nations Unies	FAO	Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Fonds international de développement agricole (FIDA)	Programme alimentaire mondial (PAM)

6. Les dialogues du Sommet sur les systèmes alimentaires se tiendront à trois niveaux d'octobre 2020 à mai 2021.

Dialogues des États Membres:

Organisés par les autorités nationales et réunissant les chefs de file de groupes d'acteurs des systèmes alimentaires, ces dialogues permettront aux participants d'étudier les possibilités qu'offrent les systèmes alimentaires nationaux et locaux pour l'avenir et de dessiner, à l'échelle nationale, la voie conduisant à des systèmes alimentaires durables d'ici à 2030. Les conclusions des dialogues seront publiées sur un portail dédié et seront résumées en vue d'alimenter les travaux des pistes d'action dans le cadre des préparatifs du Sommet.

Dialogues mondiaux:

Une série de dialogues sera organisée à l'occasion d'événements internationaux de haut niveau, pour le compte du Secrétariat chargé du Sommet. Ces dialogues seront l'occasion d'étudier les liens entre les systèmes alimentaires et l'action mondiale pour une alimentation saine, la lutte contre le changement climatique, la biodiversité, les océans, la finance et l'action contre la désertification, entre autres.

Dialogues indépendants:

Organisés par quiconque le souhaite, ces dialogues s'appuieront sur des boîtes à outils mises à la disposition des individus et des organisations pour la mise en place de dialogues multipartites. Les conclusions des dialogues reposant sur les principes du Sommet seront publiées sur le portail dédié.

7. La FAO continue de soutenir sans réserve l'Envoyée spéciale dans le cadre des préparatifs du Sommet sur les systèmes alimentaires. L'Organisation est représentée au sein de toutes les structures de gouvernance susmentionnées. Ainsi, le Directeur général est membre du Comité consultatif, l'Économiste en chef fait partie du Groupe scientifique, la FAO étant l'organisme référent des Nations Unies pour la piste d'action 1, tandis que le Directeur de la Division des systèmes alimentaires et de la sécurité sanitaire des aliments représente l'Organisation auprès de l'Équipe spéciale des Nations Unies et est (partiellement) détaché pour participer aux tâches du Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires. L'OMS est représentée par la Sous-Directrice générale chargée de l'amélioration de la santé des populations, au sein de l'Équipe spéciale des Nations Unies.
8. La FAO accueille la partie basée à Rome du Secrétariat du Sommet sur les systèmes alimentaires, qui veille à la fourniture de données factuelles et de connaissances à l'appui des pistes d'action et des dialogues sur les systèmes alimentaires organisés dans les pays.
9. En sa qualité d'organisme référent des Nations Unies pour la piste d'action 1, l'Organisation agit directement en vue de «garantir l'accès de tous à une alimentation saine et nutritive». La FAO appuiera également les autres pistes d'action en participant, en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, à chacune des pistes d'action placées sous la coordination des organismes référents concernés du système, et mettra à profit les connaissances considérables produites par ses divisions techniques. L'OMS appuie de la même façon la piste d'action 2, relative au passage à des modes de consommation durables (et sains).
10. Le Groupe scientifique travaille, avec l'appui de la FAO, à l'élaboration d'une série de documents présentant, entre autres, des définitions et des concepts ainsi que la modélisation des arbitrages propres aux systèmes alimentaires.
11. La FAO apportera un appui à la fourniture de données et d'éléments probants sur les systèmes alimentaires en vue d'orienter les dialogues sur les systèmes alimentaires au niveau national, et appuiera également la coordination et la tenue des dialogues par l'intermédiaire de ses nombreux bureaux de pays.
12. L'OMS s'est engagée à collaborer avec les membres chargés de la piste d'action 2 et avec les responsables des autres pistes d'action afin d'assurer que les systèmes alimentaires permettent de fournir une alimentation saine et sans danger, et d'améliorer la santé et le bien-être de tous. L'OMS propose des orientations, des directives, des outils de mise en œuvre et des bases de données qui permettent d'optimiser la transformation des systèmes alimentaires. L'OMS encourage les parties prenantes à tenir compte de l'aspect santé lorsqu'elles élaborent des solutions novatrices et en évaluent les impacts.

13. La FAO et l'OMS dirigent conjointement la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition. Dans ce contexte, elles visent à établir des liens entre les réseaux d'action, les cadres de responsabilités et les processus de prise d'engagement de la Décennie d'action pour la nutrition et du Sommet sur les systèmes alimentaires, à harmoniser ces réseaux, cadres et processus et à en tirer parti.